

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À LA QUESTION ÉCRITE DE MONSIEUR PIERRE-ANDRÉ COMTE, DÉPUTÉ (PS), INTITULÉE « LIGNE BIENNE-BELFORT : COMMENT INCITER LES FRONTALIERS A PRENDRE LE TRAIN » (N° 3301)

En vue de l'ouverture de la ligne Delle-Belfort en décembre 2018, une partie des besoins des frontaliers ont été pris en compte. Cela s'est traduit par la mise en place d'un train tôt le matin, permettant d'atteindre Porrentruy à 5h35 et Delémont à 6h10, ainsi que la création d'un abonnement transfrontalier. Malheureusement, la ligne a joué de malchance tout au long de l'année 2019 et durant les premiers mois de 2020 :

- Toute l'année 2019 a été marquée par des travaux du poste d'aiguillage informatique de Belfort. Dès janvier, plusieurs trains, dont celui du matin destiné aux frontaliers, ont été supprimés et partiellement remplacés par des bus. Les bus mettent près du double de temps à effectuer le trajet entre Belfort et Delle. Cela a fortement perturbé l'exploitation de la ligne Belfort-Delle et donné un message négatif à la clientèle.
- Le système d'information à la clientèle a mis plusieurs semaines pour fonctionner correctement. C'était également le cas de l'ascenseur liant le quai TER avec le quai TGV, qui n'a pas été opérationnel les quatre premiers mois de l'exploitation.
- La lisibilité de l'horaire était et reste médiocre avec des ruptures de charge soit à Meroux soit à Delle, un horaire seulement partiellement cadencé et surtout une fréquence plus faible les week-ends et durant les vacances scolaires.
- La fin de l'année 2019 a été marquée par des grèves et, enfin, le trafic a été fortement perturbé par la Covid-19 dès mars 2020.

L'Association InterligneTGV Belfort-Bienne, coprésidée par le Conseil départemental du Territoire de Belfort et le canton du Jura, a obtenu à l'été 2019 un financement Interreg en faveur d'un programme de promotion et d'animation. Les frontaliers sont une des cibles que ce programme va toucher. Des synergies ont été identifiées avec la promotion des transports publics, du covoiturage et des mobilités douces qu'effectuent les services cantonaux auprès des entreprises et employeurs jurassiens. Les difficultés exposées ci-dessus ont conduit à décaler le début de la mise en œuvre de ce programme dont la réalisation va s'étaler jusqu'à fin 2022, voire mi-2023.

Parallèlement, le canton du Jura et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ont mis sur pied une gouvernance transfrontalière de la ligne à laquelle se sont joints l'Office fédéral des transports, les CFF et la SNCF. Ces institutions coordonnent plusieurs groupes de travail rassemblant d'autres acteurs en fonction des thèmes traités. Parmi ceux-ci figurent la planification, l'amélioration de l'offre et évidemment la promotion. Une densification des horaires paraît être incontournable pour disposer d'une base permettant une promotion efficace de l'utilisation du train et donc provoquer une modification des comportements dans le choix du mode de transports. Les bons résultats atteints ces dernières années sur le territoire jurassien sont là pour attester de la justesse de la démarche. Le 2 juillet 2020, un communiqué de presse commun du canton du Jura et du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a été diffusé. Il y figure clairement la volonté et l'engagement des autorités tant françaises que suisses d'améliorer sensiblement l'offre ferroviaire ces prochaines années.

Delémont, le 18 août 2020

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
la chancelière d'Etat


Gladys Winkler Docourt